



Travailler en france,les droits!!!!!!!!!!!!!!

Par **walid_06**, le **28/06/2008** à **19:41**

salut

je voudrais savoir si par exemple un etranger titulaire d'un diplome algerien trouve un job au sein d'une societe en france,pourra jouir d'une visa de sejour?

en effet,le patron voudrai bien me recruté mais es ce que le recrutement ouvre a moi les droits s'installé en france?

et merci

salutation

Par **jeetendra**, le **29/06/2008** à **11:12**

bonjour, le problème il ne faut pas le voir sous l'angle de votre diplôme algérien, mais plutôt sous l'angle de l'autorisation du travail accordée ou non par la DDTEFP, allez sur ce site ou tout est expliqué www.vosdroits.service-public.fr/F2729.xhtml cordialement

Par **walid_06**, le **29/06/2008** à **21:44**

salut monsieur

je te remercie pour ton aide et ton poste.

juste le lien dont tu m'as donné ne marche pas

toute fois je suis reconnaissant pour tes efforts que tu as fourni pour m'aider

salutation